



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

actionnaires

Question écrite n° 63527

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'article 10 du décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant application de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique. Il souhaite savoir si le rapport annuel portant sur l'activité de la Commission des participations et des transferts qui lui sera remis sera bien rendu public, ce qui n'est pas précisé dans l'article précité.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63527

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7287

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)